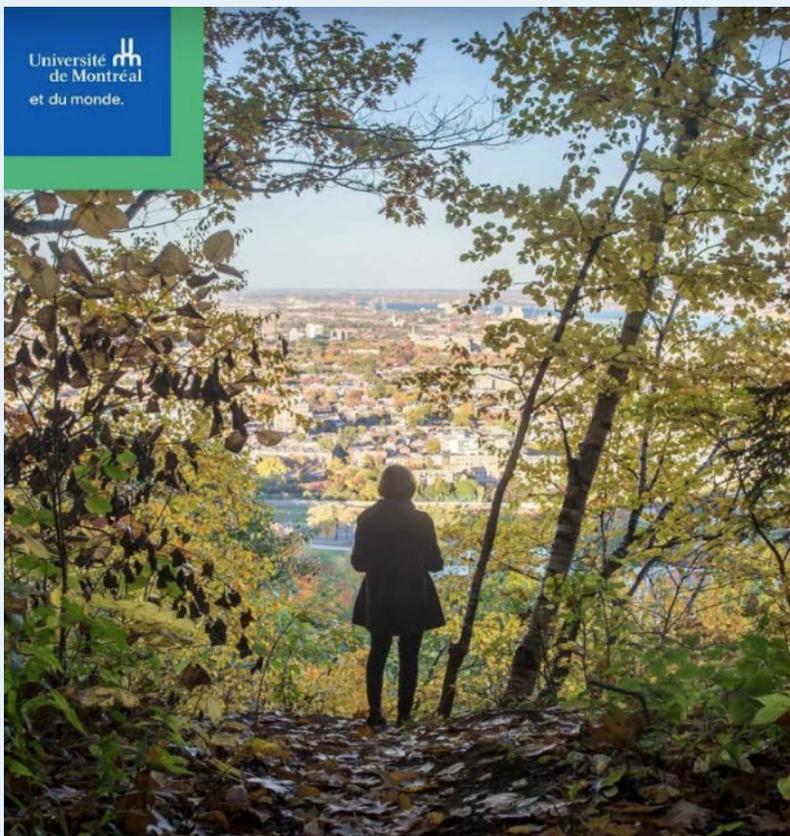


# Journée de réflexion sur les espaces naturels en milieu urbain

Compte-rendu d'événement

École d'urbanisme et d'architecture de paysage  
Université de Montréal

Janvier 2023



Université de Montréal  
et du monde.

**COLLOQUE**  
**Réflexion sur**  
**les espaces naturels**  
**en milieu urbain**

mardi 25 octobre  
9h—17h  
amphithéâtre 1120

École d'urbanisme et  
d'architecture de paysage  
Pavillon de la Faculté de l'aménagement  
2940 ch. de la Côte-Sainte-Catherine  
Station de métro Université-de-Montréal

En collaboration avec

FORMES

OBSERVATOIRE  
D'URBANISME  
ET D'ARCHITECTURE  
DE PAYSAGE

vrmm  
20  
AN

SNAP QUÉBEC

## TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIÈRES .....	2
L'ÉVÉNEMENT .....	3
LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS .....	3
PANEL 1 — ESPACES NATURELS EN MILIEU URBAIN : UN ÉTAT DE SITUATION .....	5
PANEL 2 — LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS.....	5
PANEL 3 — SE MOBILISER POUR LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS .....	6
PANEL 4 — LES OBSTACLES À LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS .....	7
LES SUITES DE L'ÉVÉNEMENT .....	8
L'ORGANISATION .....	8
BIOGRAPHIES DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS .....	10

## L'ÉVÉNEMENT

Le débat entourant l'avenir des terrains de golf au sein de la Communauté métropolitaine de Montréal a été la bougie d'allumage d'une journée de réflexion sur les espaces naturels en milieu urbain qui s'est tenue le 25 octobre dernier à l'Université de Montréal. En partant du constat que le développement urbain et l'étalement ont accéléré la destruction des espaces naturels de la région métropolitaine au cours des dernières décennies, plusieurs s'inquiètent aujourd'hui que les espaces résiduels ne suffisent plus à garantir le maintien de la biodiversité et de ses bénéfiques. Quelles sont les solutions qui s'offrent aux municipalités ? Quels sont les écueils dans la mise en place de ces solutions ? Et comment les surmonter ?

Pour répondre à ces questions, l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal et le magazine FORMES ont réuni des expertes et experts des milieux universitaires, institutionnels et communautaires dans le but de mettre en commun leurs connaissances et d'offrir une lecture commune et éclairée de la situation. Une douzaine de conférencières et conférenciers ont été invités à présenter leur point de vue sur divers aspects du problème. Les conférences ont été divisées en quatre panels. Le premier servait à dresser l'état de la situation. Le second présentait les arguments soutenant la conservation des milieux naturels dans les espaces urbains. Le troisième a permis aux actrices et acteurs engagés de partager leurs expériences. Le dernier a présenté quelques outils pour favoriser la préservation des espaces naturels.

Après une brève description des participantes et participants, ce rapport reprend les grandes lignes des conférences et des discussions qui ont animé chacun des panels. Les personnes ayant participé à l'organisation et les biographies des intervenantes et intervenants sont également présentées.

## LES PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

L'appel lancé par les organisatrices et organisateurs a été entendu. Des personnes de différents milieux ont participé au débat. Il y a eu un total de 119 inscriptions, dont 31 personnes au statut d'étudiant et 88 personnes au statut grand public. En ajoutant les panélistes, les personnes les assistant, et le personnel de l'Université de Montréal, cela fait un total de 147 personnes inscrites, dont 129 ont assisté en tout ou en partie au colloque, alors que 18 absences ont été constatées.

Des organisations communautaires, soutenant des parcs ou encore la transition écologique, étaient présentes lors de la journée, de même que divers groupes de militantisme environnemental de la région de Montréal (incluant les couronnes nord et sud). Des personnes employées ou élues des municipalités suivantes ont également participé : Montréal et certains de ses arrondissements, Boucherville, Côte-Saint-Luc, Rosemère, Brossard, Laval, Belœil, Léry, Mascouche, Granby et Longueuil. Des membres des corps professoraux, enseignants, étudiants et diplômés des institutions suivantes étaient sur la liste des personnes inscrites : Université de Montréal, Université de Sherbrooke, Université McGill, Université du Québec à Trois-Rivières et Université du Québec à Montréal ainsi qu'un centre de formation professionnelle. Des personnes provenant d'organismes à but non lucratif ont également assisté à la journée. D'autres ont également représenté des firmes d'architecture, d'architecture de paysage, d'urbanisme, de construction de bâtiments, de conseil en droit, de conseil en génie, de conseil en décarbonisation, de conseil en environnement, de conseil en aménagement et de conseil en développement du territoire. Une personne employée par un ordre professionnel a par ailleurs assisté à la journée. Finalement, des représentantes et représentants de différents organismes gouvernementaux provinciaux (Québec), fédéraux et municipaux (à l'échelle de l'administration de la région métropolitaine de Montréal) étaient présents au colloque.

Le tableau ci-dessous détaille le milieu de provenance des participantes et participants ainsi que leur nombre :

MILIEU DE PROVENANCE (EN ORDRE ALPHABÉTIQUE)	NOMBRE D'INSCRIPTIONS	PRÉSENCES	ABSENCES
<b>ÉDUCATION</b> Membres des corps professoraux, enseignants, étudiants et diplômés des institutions suivantes : Université de Montréal Université de Sherbrooke Université McGill Université du Québec à Trois-Rivières Université du Québec à Montréal Centre de formation horticole de Laval	30	27	3
<b>ENTREPRISES PRIVÉES</b> Firmes d'architecture, d'architecture de paysage, d'urbanisme et de construction de bâtiments Firmes-conseils en droit, en génie, en décarbonisation, en environnement, en aménagement et en développement du territoire	18	16	2
<b>GROUPES DE MILITANTISME ENVIRONNEMENTAL</b> Région de Montréal Couronne Nord Couronne Sud	11	10	1
<b>MILIEU NON PRÉCISÉ LORS DE L'INSCRIPTION</b>	14	12	2
<b>PANÉLISTES</b>	17	17	0
<b>PERSONNEL DE L'UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL</b>	6	6	0
<b>PERSONNES EMPLOYÉES OU ÉLUES DES MUNICIPALITÉS SUIVANTES</b> Montréal et arrondissements Boucherville Côte-Saint-Luc Rosemère Brossard Laval Belœil Léry Mascouche Granby Longueuil	26	23	3
<b>ORDRE PROFESSIONNEL</b>	1	1	0
<b>ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF</b>	6	4	2
<b>ORGANISMES COMMUNAUTAIRES</b> Parcs Transition écologique	7	4	3
<b>ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX</b> Provincial (Québec) Municipal (administration de la région métropolitaine) Fédéral	11	9	2
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	<b>129</b>	<b>18</b>

## PANEL 1 — ESPACES NATURELS EN MILIEU URBAIN : UN ÉTAT DE SITUATION

**Animatrice : Isabelle Thomas (UdeM)**

**Panélistes : Gérard Beudet (UdeM), Jérôme Dupras (UQO) et Massimo Iezzi (CMM)**

Le premier conférencier de la journée, Gérard Beudet, a présenté l'histoire de la lutte pour protéger les espaces naturels dans la région métropolitaine de Montréal en passant par l'industrialisation ainsi que l'intensification commerciale. Le titre de sa présentation était *La nature en ville : chronique du verdissement métropolitain*.

Jérôme Dupras, professeur au département des sciences naturelles de l'Université du Québec a ensuite fait sa présentation sur les *Solutions natures et la transition écologique au Québec*. Celle-ci traitait des aspects épistémologiques et de l'état des connaissances sur les solutions nature pour soutenir la transition écologique. Des initiatives et recherches interdisciplinaires, à l'intersection entre le développement économique et l'atteinte d'objectifs écologiques et sociaux, ont été présentées. Les premiers thèmes abordés ont porté sur l'effet des changements climatiques sur les systèmes socioécologiques québécois, les seconds sur les outils économiques, les politiques publiques et les solutions alternatives qui explorent les solutions de rechange pour entreprendre une transition écologique. Finalement, un regard critique a été posé sur les modèles de gouvernance et les institutions permettant les changements nécessaires à l'arrimage des objectifs économiques, sociaux et environnementaux de la transition au Québec.

Puis, Massimo Iezzi, directeur général à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) a présenté *La protection des milieux naturels en région urbanisée : Oui c'est possible, le cas du Grand Montréal*. En raison de l'agriculture et de l'urbanisation qui ont fortement marqué le territoire, les régions métropolitaines doivent composer avec des défis importants en vue d'accroître la protection des milieux naturels : rareté des milieux naturels résiduels, pressions du développement, valeur élevée des terrains... Néanmoins, la CMM et ses 82 municipalités sont à pied d'œuvre afin de participer à l'atteinte des objectifs de conservation de 30 % de la superficie du territoire pour 2030, objectifs qui seront vraisemblablement établis lors de la COP15 à Montréal en décembre 2022. Pour ce faire, différents axes font partie de l'approche prônée par la CMM : protection réglementaire des milieux naturels restants, reconnaissances des initiatives municipales et renaturation. La présentation montrait comment ces axes sont en voie de se concrétiser dans le Grand Montréal.

Lors de la discussion qui a suivi le panel, le manque de connectivités et d'intégration entre l'urbanisation et les espaces verts a été souligné par un intervenant. Il y a en effet, une forte opposition à la densification des développements immobiliers dans certaines municipalités. Selon Gérard Beudet, la densification et l'étalement urbains sont deux enjeux distincts. Les promotrices et promoteurs s'y prennent mal et la densité est mal encadrée. Selon lui, les municipalités reçoivent peu d'appui de la part du gouvernement dans leurs efforts de protection des espaces naturels et de densification urbaine.

## PANEL 2 — LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS

**Animateur : Claude Paquin (FORMES)**

**Panélistes : Claudel Pétrin-Desrosiers (UdeM), Isabelle Bérubé (SNAP) et Ursule Boyer-Villemare (Ouranos)**

La première intervenante Claudel Pétrin-Desrosiers, médecin de famille et chargée d'enseignement de clinique à la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, a fait un bref état des connaissances sur les bienfaits du contact avec la nature pour la santé physique et psychologique. Le titre de sa présentation était *La nature dans nos milieux de vie, une alliée inestimable pour la santé physique et mentale*. Elle a présenté l'exemple de Prescri-Nature comme innovation en santé. Elle a également parlé de l'importance du verdissement urbain dans une perspective d'adaptation sanitaire aux changements climatiques. Pour finir, elle a abordé le concept de santé positive et proposé des recommandations pour un meilleur aménagement de nos milieux de vie.

Isabelle Bérubé de la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) a ensuite fait une présentation intitulée *La nature et ses nombreux bénéfices*. Elle a expliqué qu'il faut mobiliser les municipalités afin de protéger la nature dans les villes. Elle affirme toutefois que les outils réglementaires sont à réviser afin que les municipalités soient à la hauteur du défi. La pandémie fut révélatrice sur l'importance de conservation des espaces naturels dans les milieux urbains.

Ursule Boyer-Villemare, cheffe d'équipe d'analyse socioéconomique chez Ouranos, a par la suite présenté *La nature urbaine, une alliée pour la résilience aux changements climatiques*. Selon elle, les écosystèmes urbains ne sont pas que des victimes des changements climatiques, mais également des alliés efficaces pour se maintenir sur une trajectoire résiliente face à ces changements. Il existe de plus en plus de recherches qui montrent l'efficacité des écosystèmes urbains pour réduire les pertes liées aux événements extrêmes causés par les changements climatiques. Les approches basées sur la nature et l'accroissement d'actifs naturels, qui s'intègrent au paysage urbain, engendrent des bénéfices sous forme de coûts évités pour les infrastructures, mais aussi en haussant la qualité de vie des populations, en offrant de nouveaux moteurs économiques et en fournissant une flexibilité et une adaptabilité sans égal pour le futur. En somme, il apparaît de plus en plus avantageux pour un Québec résilient de hausser la capacité d'adaptation non seulement en conservant la biodiversité urbaine, mais en la rehaussant par le recours aux approches basées sur la nature, en particulier le verdissement et la préservation des milieux humides dans les villes. La question est maintenant de trouver le chemin de la faisabilité et les transformations réglementaires requises pour en faire un succès.

Durant la période de questions qui a suivi les présentations, les enjeux de la gestion des ressources et de l'écogentrification ont été soulevés. Deux acteurs ont été identifiés comme ayant une contribution significative dans ces domaines : la fondation David Suzuki et le programme OASIS. Selon les panélistes, la fondation David Suzuki souhaite faire en sorte que la justice environnementale soit une priorité au Québec. Quant au programme OASIS, il vise à offrir un soutien financier aux organisations municipales et communautés autochtones afin qu'elles réalisent des projets de verdissement afin de contrer les effets des changements climatiques.

## **PANEL 3 — SE MOBILISER POUR LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS**

**Animateur : Raphaël Fischler (UdeM)**

**Panélistes : Guillaume Tremblay (maire de Mascouche), Catherine Vallée (Coalition TGT), Yves Deshaies (Groupe Accord) et Pierre Renaud (McCarthy Tétrault)**

La première présentation de ce panel a été celle de Guillaume Tremblay, maire de Mascouche. Sa présentation nommée *Des municipalités à mobiliser pour la protection des espaces verts* a abordé la question de la protection et de la mise en valeur des espaces verts. Selon lui, les élus et élus municipaux peuvent jouer un rôle primordial dans ces domaines. La mobilisation du milieu municipal dans des dossiers comme ceux de la requalification des golfs ou de la modification à la loi sur l'expropriation peuvent en témoigner. Sa présentation a traité de la mobilisation des élus et élus municipaux, pour qui l'atteinte de cibles de protection des milieux naturels est essentielle afin de faire face aux changements climatiques et assurer un avenir viable aux générations futures.

Dans un deuxième temps, Catherine Vallée, fondatrice de la Coalition des terrains de golf en transition (TGT), a abordé le sujet de *La mobilisation, les défis et victoires*. Sa présentation s'est développée autour des définitions d'une citoyenne et d'un citoyen, ce qui motive l'implication des bénévoles, leur mode d'action, les défis qu'ils rencontrent ainsi que leurs victoires. Pour elle, la participation citoyenne est l'expression de la citoyenneté à travers la pratique de la participation publique, de la participation sociale et de la participation électorale.

Ensuite, Yves Deshaies, consultant en urbanisme au sein du Groupe Accord, a expliqué les conditions essentielles pour réussir une consultation citoyenne. Selon lui, il faut d'abord que les participantes et participants puissent contribuer. Les procédures doivent favoriser des délibérations respectueuses. L'information préalable doit être complète. Il faut être préparé à communiquer aux participantes et participants la même information qu'aux employées, employés et urbanistes. Et pour finir, il faut que le débat soit organisé autour du bien commun.

Pour conclure ce panel, Pierre Renaud, avocat spécialisé en droit de l'environnement et de développement durable chez McCarthy Tétrault et maire du Canton de Lochaber-Partie-Ouest a présenté la *Volonté politique de passer du discours à l'action*. En effet, pour lui, ce n'est pas tout d'avoir un discours de politicien, il faut passer à l'action et agir concrètement. Le GIEC, le secrétaire général des Nations-Unies et des expertes et experts reconnus pressent les décideuses et décideurs publics de prendre des mesures immédiates depuis de nombreuses années. En 2018, le maire et les conseillers municipaux du Canton de Lochaber-Partie-Ouest ont choisi d'intégrer systématiquement le développement durable au Plan d'urbanisme et à ses règlements afin de le rendre effectif dans toutes ses dimensions, d'améliorer la qualité de vie et la santé des citoyennes et citoyens, la pérennité de la biodiversité et de lutter contre les changements climatiques. L'approche écosystémique du Canton assure dorénavant un aménagement durable du territoire.

La période de questions du panel a été très animée. Elle a porté en grande partie sur la relation entre la conservation et l'expropriation. Selon les panélistes, il est important que la loi soit bien comprise par les citoyennes et citoyens. En cas d'expropriation, plusieurs plaident pour des valeurs marchandes plus soucieuses du caractère normal de la situation, sans que les promotrices et promoteurs ne fassent gonfler les prix. Il semble toutefois difficile pour les municipalités de protéger un terrain ou une zone dans son entièreté sans s'exposer à des poursuites. On souligne aussi que la loi n'oblige pas les municipalités à faire du développement durable. Pour les panélistes, il faudrait qu'une loi oblige les municipalités à faire du développement durable sans quoi, elles ne le feront probablement pas, parce que les actions de conservations sont souvent portées en cour. On souligne aussi que les plus petites municipalités manquent souvent de ressources pour y arriver.

## PANEL 4 — LES OBSTACLES À LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS

**Animateur : Jean-Philippe Meloche (UdeM)**

**Panélistes : Marc-André LeChasseur (Bélanger Sauvé), Louise-Hélène Lefebvre (Ville de Montréal) et Malin Anagrius (Soverdi)**

Marc-André LeChasseur, avocat chez Bélanger Sauvé, a nommé sa présentation *Détenir et détruire : un droit absolu ?* Selon lui, la protection des milieux naturels implique de redéfinir le lien entre le droit de propriété et les choses dites communes, non susceptibles d'appropriation. Deux types de protection sont en opposition. La première est associée au droit de propriété, élément essentiel au capitalisme, et la seconde est associée à l'existence des « *commons* », ou ressources mises à la disposition de toutes et tous. L'Occident protège de manière très variable le droit de propriété, mais a tendance à ne pas vouloir se priver de légiférer pour protéger les ressources communes. Donc, la véritable question face à deux libertés concurrentes est la suivante : doit-on indemniser une ou un propriétaire qui voit la jouissance de sa propriété limitée pour le bien commun ?

Puis, Louise-Hélène Lefebvre, directrice du Service des grands parcs du Mont-Royal et des sports à la Ville de Montréal, a focalisé sa présentation sur l'accès et la conservation, un équilibre fragile pour les milieux naturels. Pour elle, il y a un équilibre fragile entre l'accès à la nature et la conservation des espaces naturels. Pour cette raison, les processus de planification du territoire doivent être stratégiques et centrés sur la transition écologique, la solidarité, l'équité ainsi que l'inclusion. Un des principaux défis après l'acquisition d'un terrain vert est son entretien afin qu'il ne se détériore pas. Cela engage donc des équipes pluridisciplinaires.

Et pour conclure ce panel, la directrice générale de Soverdi, Malin Anagrius, a présenté les objectifs ainsi que les accomplissements de cette entreprise. Leur objectif est de hausser la couverture de canopée d'une superficie couvrant 20 % à 25 % du territoire métropolitain. Le défi est de trouver des terrains où planter les arbres. Les actions proposées contribuent à lutter contre les îlots de chaleur urbains. Le résultat est là, plus de 100 000 arbres achetés au Québec sont plantés et entretenus dans le Grand Montréal et leur taux de survie est de 95 %. La protection des espaces verts est aussi nécessaire pour la santé de ses habitants, la valeur sociale, la prospérité économique ainsi que les changements climatiques.

Dans les échanges qui ont suivi les présentations de ce panel, une personne de l'assistance a questionné la crédibilité des études sur la biodiversité qui sont commandées par des promotrices et

promoteurs immobiliers. Selon elle, ces études sont limitées. Les citoyennes et citoyens doivent parfois en commander des nouvelles à leurs frais auprès de firmes indépendantes. Une autre personne a posé une question sur le taux de survie des arbres qui servent au verdissement. Pour Malin Anagrius, le taux de survie est très élevé et il est relativement facile de remplacer les arbres qui ne survivent pas. De plus, le fait de planter plusieurs arbres dans la même zone permet une meilleure pousse.

## LES SUITES DE L'ÉVÉNEMENT

En clôture d'événement, Isabelle Thomas est venue rappeler que le plus important était de développer et partager des connaissances afin de mettre en place des outils règlementaires qui évoluent. La journée de réflexion a permis d'identifier plusieurs enjeux. Mais dans bien des cas, les solutions restent encore à mettre en œuvre. Comme l'a souligné Yves Deshaies : le plus « précieux dans la ville, c'est l'arbre ». Ainsi, les espaces verts sont à protéger jalousement. Selon lui, il faut développer l'équité dans l'accessibilité des espaces verts et une meilleure prise en compte de l'implication des citoyennes et citoyens. Il ajoute qu'il faut agir maintenant pour atteindre des objectifs à long terme et pour cela, nous avons besoin des universitaires, des hommes, des femmes de sciences, ainsi que des mères et des pères au front.

Les discussions pourront d'ailleurs se poursuivre lors du sommet de la Biodiversité organisé par SNAP à Laval le 15 février 2023. Un numéro spécial sur le colloque est également en préparation par le magazine FORMES. Ce numéro devrait sortir au cours de l'hiver 2023. Et pour les personnes qui n'ont pas pu assister à l'événement ou qui aimeraient revoir certaines des présentations, le colloque a été capté sur vidéo et diffusé via la chaîne YouTube de la Faculté de l'aménagement dans la liste de lecture [disponible ici](#).

## L'ORGANISATION

Ce sont d'abord Claude Paquin, du magazine FORMES, et Yves Deshaies, du Groupe Accord, qui ont approché l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal pour organiser un événement sur la protection des espaces naturels dans les milieux urbains. Rapidement, un Comité d'organisation a été formé, regroupant des professeures et professeurs de l'École et des intervenantes et intervenants impliqués dans la protection d'espaces naturels. La composition du Comité d'organisation était la suivante :

Jean-Philippe Meloche, directeur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage (UdeM) ;  
Raphaël Fischler, doyen, Faculté de l'aménagement (UdeM) ;  
Gérard Beaudet, professeur, École d'urbanisme et d'architecture de paysage (UdeM) ;  
Isabelle Thomas, professeure, École d'urbanisme et d'architecture de paysage (UdeM) ;  
Yves Deshaies, urbaniste, Groupe Accord ;  
Claude Paquin, éditeur du Magazine FORMES ;  
Marie-Josée Longpré, militante, Mères au front ;  
Catherine Vallée, fondatrice de la Coalition Terrains de golf en transition.

Quelques rencontres ont eu lieu en début d'automne. Les membres du comité d'organisation se sont entendus sur une date et sur une programmation. L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage a ensuite pris à sa charge l'organisation de l'événement. Plusieurs personnes ont contribué à l'organisation de l'événement<sup>1</sup> :

Jean-Philippe Meloche, directeur de l'École ;  
Tony Lambert, adjoint au directeur (administratif) à l'École ;  
Dorothée Bourgeois, technicienne en coordination du travail de bureau (direction) à l'École ;  
Léa Dorlet, étudiante à la maîtrise en urbanisme ;  
Ange Lameni, étudiante au baccalauréat en sciences de la communication (médiats sociaux) ;  
Ève-Marie Castilloux, étudiante au baccalauréat en urbanisme (captation vidéo) ;  
Itri Ajaja, étudiant au baccalauréat en urbanisme (captation vidéo) ;  
Myriam Ackad, conseillère en communication à la Faculté de l'aménagement ;

---

<sup>1</sup> Au-delà des noms qui apparaissent dans cette liste, il faut souligner l'appui de tout le personnel de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage à l'organisation de l'événement, et plus spécifiquement la collaboration d'Isabelle Couillard, Boris Kirov et Clarisse Lourandes Da Silva Lopes.

Agnès Anger, agente de communication (École d'architecture) de la Faculté de l'aménagement.

L'École d'urbanisme et d'architecture de paysage a pu compter sur le soutien financier de plusieurs partenaires pour la réussite de l'événement :

Observatoire Ivanhoé-Cambridge du développement urbain et immobilier  
Réseau Ville, Région, Monde  
Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP, section Québec).

Les espaces du pavillon de la Faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal ont également été mis à disposition pour la tenue du colloque.

Le programme de la journée était le suivant :

8 h 30 Accueil des participantes et participants

9 h Mot de bienvenue avec Jean-Philippe Meloche et Claude Paquin

9 h 10 **PANEL 1 : ESPACES NATURELS EN MILIEU URBAIN : UN ÉTAT DE SITUATION**

**Isabelle Thomas, animatrice**

**Panélistes :**

- **Gérard Beaudet, UdeM** – *La nature en ville : chronique du verdissement métropolitain*
- **Jérôme Dupras, UQO** – *Les solutions nature et la transition écologique au Québec*
- **Massimo Iezzi, CMM** – *La protection des milieux naturels en région urbanisée : oui, c'est possible. Le cas du Grand Montréal*

10 h 40 Pause-café

10 h 55 **PANEL 2 : LA NÉCESSITÉ DE PRÉSERVER LES ESPACES NATURELS**

**Claude Paquin, animateur**

**Panélistes :**

- **Claudiel Pétrin-Desrosiers, UdeM** – *La nature dans nos milieux de vie, une alliée inestimable pour la santé physique et mentale*
- **Isabelle Bérubé, SNAP** — *La nature et ses nombreux bénéfices*
- **Ursule Boyer-Villemare, Ouranos** – *La nature urbaine alliée de la résilience aux changements climatiques*

12 h 25 Dîner

13 h 30 **PANEL 3 : SE MOBILISER POUR LA PROTECTION DES ESPACES NATURELS**

**Raphaël Fischler, animateur**

**Panélistes :**

- **Guillaume Tremblay, Maire de Mascouche** – *Des municipalités mobilisées pour la protection des espaces verts*
- **Catherine Vallée, Coalition TGT** — *La mobilisation citoyenne, défis et victoires*
- **Pierre Renaud, avocat en environnement et ancien président du BAPE** — *Avoir la volonté politique de passer du discours à l'action*

15 h Pause

15 h 15 **PANEL 4 : LES OBSTACLES À LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS**

**Jean-Philippe Meloche, animateur**

**Panélistes :**

- **Marc-André LeChasseur, avocat chez Bélanger Sauvé** — *Détenir et détruire : un droit absolu ?*
- **Louise-Hélène Lefebvre, Directrice du service des grands parcs, Ville de Montréal** — *Entre accès et conservation, un équilibre fragile pour les milieux naturels*
- **Malin Anagrius, Directrice générale de la Soverdi et représentante de l'Alliance forêt urbaine** — *Stratégies de verdissement en milieu urbain : expériences, constats et défis*

16 h 45 Mot de la fin avec Isabelle Thomas, Isabelle Bérubé et Yves Deshaies

17 h Cocktail

## BIOGRAPHIES DES INTERVENANTES ET INTERVENANTS

Par ordre de présentation

### Isabelle Thomas, professeure titulaire, ARIAction (UdeM)



Professeure titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture du paysage de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Ses réalisations s'arriment à la recherche centrée sur l'urbanisme durable, sur la planification environnementale ainsi que sur les enjeux de vulnérabilité de gestion des risques et d'adaptation aux changements climatiques pour construire des communautés résilientes face aux risques naturels et anthropiques. Le dernier livre qu'elle a codirigé, *La ville résiliente : comment la construire ?*, explique la condition fondamentale pour établir des collectivités résilientes. Elle a créé en 2020 l'équipe ARIAction qui permet de constituer un réseau d'expertes et d'experts locaux et internationaux visant en particulier à un partage de connaissances des meilleures pratiques en termes d'aménagement résilient du territoire.

### Gérard Beaudet, professeur titulaire (UdeM)



Urbaniste émérite et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de la Faculté d'aménagement de l'Université de Montréal. Il est chercheur associé à l'Observatoire Ivanhoé Cambridge du développement urbain et immobilier et codirecteur de l'Observatoire de la mobilité durable. En 2021, il a été récipiendaire du prix Ernest-Cormier, la plus haute distinction attribuée à une personne pour sa contribution remarquable aux domaines de l'aménagement du territoire, de l'architecture ou du design québécois. Il a récemment publié aux Presses de l'Université Laval les livres *Banlieue dites-vous ? La suburbanisation dans la région métropolitaine de Montréal* et *Le transport collectif à l'épreuve de la banlieue du grand Montréal*.

### Jérôme Dupras, professeur (UQO)



Jérôme Dupras est professeur au Département des sciences naturelles de l'Université du Québec en Outaouais où il est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en économie écologique. Les travaux de recherche de son équipe se concentrent sur l'évaluation économique de la biodiversité et des écosystèmes, l'aménagement du territoire et la gouvernance environnementale. Il est également président fondateur d'Habitat, une firme de génie-conseil spécialisée dans les solutions nature.

### Massimo Iezzi, directeur général à la CMM



Directeur général à la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) depuis plus de 20 ans, Massimo Iezzi s'est toujours dévoué au rayonnement du Grand Montréal. Avec son équipe, il a multiplié les efforts pour bâtir une communauté compétitive, attractive, solidaire et durable. Habile communicateur et gestionnaire accompli, de nombreuses réalisations ont vu le jour sous sa direction. Il a su rallier les municipalités et partenaires autour d'une vision innovante de l'aménagement du territoire, telle qu'inscrite dans le Plan métropolitain d'aménagement et de développement (PMAD). Tout récemment, avec l'adoption d'un règlement permettant la protection de 12 367 hectares de milieux naturels, M. Iezzi a démontré une habileté à livrer rapidement des solutions concrètes aux préoccupations des élus, élus, citoyennes et citoyens de la CMM. Au niveau de l'habitation, un projet de politique métropolitaine est présentement soumis à la consultation publique.

### **Claude Paquin, éditeur magazines FORMES**



Éditeur du magazine FORMES, Claude Paquin a dirigé les activités de communications de l'APCHQ, ainsi que la coordination de divers magazines spécialisés en construction, en génie et dans le domaine des affaires. Vitrine mettant en valeur les professions du design et contribuant à l'évolution de la pensée pluridisciplinaire, FORMES est également une tribune de discussions ouvertes pour l'ensemble des actrices et acteurs de l'industrie des domaines de l'architecture, du territoire, de l'objet, des matériaux et de l'environnement. Ses collaboratrices et collaborateurs, nationaux ou étrangers, proviennent de tous horizons : recherche de pointe, enseignement, centres d'excellence, associations professionnelles. Il en résulte un produit où le maillage des compétences permet d'établir des liens prometteurs entre la recherche, l'action, la formation et la diffusion des connaissances.

### **Claudiel Pétrin-Desrosiers, médecin de famille en GMF**



Dre Claudiel Pétrin-Desrosiers est médecin de famille au GMF du CLSC de Hochelaga-Maisonneuve et responsable de santé planétaire pour le Département de médecine familiale et de médecine d'urgence de l'Université de Montréal. Elle a complété une maîtrise en environnement et développement durable, lors de laquelle elle a travaillé sur les bienfaits sanitaires de l'exposition à la nature. Impliquée depuis plus de 10 ans au Québec et à l'international dans les enjeux touchant l'environnement et la santé humaine, elle préside depuis 2018 l'Association québécoise des médecins pour l'environnement (AQME). Conférencière TEDx en 2021, elle s'est également fait reconnaître comme l'une des 100 femmes les plus influentes au Canada par le *Women's Executive Network* en 2021.

### **Isabelle Bérubé, Société pour la nature et les parcs du Canada**



Détentrice d'une maîtrise en sciences de l'environnement et d'un diplôme de deuxième cycle en gestion de l'environnement, Isabelle Bérubé travaille pour la Société pour la nature et les parcs du Canada (SNAP) section Québec où elle est notamment responsable du Fonds des municipalités pour la biodiversité. Elle a été membre du conseil municipal de Saint-Bruno-de-Montarville de 2013 à 2021 et a siégé sur le comité consultatif en urbanisme pendant plus de six ans à titre de vigile environnementale. Elle est passionnée par les enjeux d'aménagement du territoire, de protection des milieux naturels et par le rôle qu'ils peuvent jouer dans la résilience aux changements climatiques. Elle s'intéresse également aux impacts de l'extraction des métaux sur la biodiversité et la justice environnementale. Elle a rejoint l'équipe en novembre 2019.

### **Ursule Boyer-Villemaire, Ouranos, professeure associée (UQÀM)**



Ursule Boyer-Villemaire est cheffe de l'équipe d'analyse socioéconomique en adaptation aux changements climatiques chez Ouranos et professeure associée à l'UQÀM en résilience, risques et catastrophes en lien avec les impacts des changements climatiques. Elle est géographe-océanographe et détient un doctorat en sciences de l'environnement. Elle anime des démarches collaboratives, projets et équipes multidisciplinaires pour soutenir l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes d'une manière innovante pour assurer une société plus résiliente.

### **Raphaël Fischler, doyen de la Faculté de l'aménagement (UdeM)**



Raphaël Fischler est doyen de la Faculté de l'aménagement et professeur titulaire à l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Sa recherche porte sur l'histoire, la théorie et la pédagogie de l'urbanisme et sur l'urbanisme réglementaire. Raphaël Fischler est membre émérite de l'Ordre des urbanistes du Québec et Fellow de l'Institut canadien des urbanistes. Il a été membre du Comité Jacques-Viger de la Ville de Montréal de 2002 à 2017. Il a assumé des mandats d'expert-conseil aux niveaux municipal et provincial et a participé à des études sur la réglementation au Québec et aux États-Unis.

### **Guillaume Tremblay, maire de Mascouche**



C'est en novembre 2013 que Guillaume Tremblay est élu une première fois au poste de maire de Mascouche. Il est réélu de nouveau en 2017 et en 2021. Il occupe les fonctions de préfet de la MRC Les Moulins, membre du conseil d'administration et président de la Commission de l'habitation et de la cohésion sociale de la Communauté métropolitaine de Montréal. Il est membre du comité exécutif de l'Union des municipalités du Québec, dont il est 2<sup>e</sup> vice-président. M. Tremblay est également président du Centre régional universitaire de Lanaudière. M. Tremblay a aussi occupé les fonctions de député de la circonscription de Masson de 2008 à 2012, et de conseiller municipal à Mascouche de 2005 à 2008.

### **Catherine Vallée, Coalition Terrains de golf en transition**



Catherine Vallée est la fondatrice de la Coalition Terrains de golf en transition. Elle aide les groupes citoyens à conserver les espaces verts qui leur tiennent à cœur dans leur milieu de vie. Elle est titulaire d'une maîtrise en biologie. Elle a participé à plusieurs projets de recherche examinant les effets des polluants sur les milieux aquatiques et a collaboré à un ouvrage de vulgarisation scientifique sur les lacs du Québec. Catherine a aussi travaillé pour le Centre de recherche pour le développement international du Canada en appui au ministère de l'Environnement du Cambodge et au groupe de recherche sur le fleuve Mékong. Elle se réoriente vers l'enseignement à la naissance de ses enfants.

### **Yves Deshaies, consultant en urbanisme**



Yves Deshaies est consultant en urbanisme depuis 2010. Innovateur dans l'âme, il démontre une véritable réflexion, une véritable sensibilité en ce qui concerne la qualité de vie, la protection de notre environnement et la place de l'arbre dans la ville. Depuis 2019, il soutient avec un grand plaisir l'engagement des citoyennes et citoyens relativement aux enjeux de la préservation des derniers espaces verts en milieu urbain. En 2020, il a contribué à la sauvegarde du Monastère de Berthierville. Au printemps 2002, il avait déposé un mémoire à la Commission des biens culturels relativement à l'avenir du Mont-Royal. Ces réalisations témoignent de ses facultés d'innovation, de ses attitudes d'écoute, de collaboration, et elles attestent de ses capacités à rassembler les différents acteurs du monde municipal autour d'une vision commune, notamment, en ce qui concerne les espaces verts dans la ville. Il est l'étincelle derrière un nouveau conte, « Le vieux Chêne, l'arbre et la ville ».

**Pierre Renaud, maire, avocat**



Pierre Renaud est avocat spécialisé en droit de l'environnement et développement durable depuis 34 ans. Il est le chef du groupe de droit de l'environnement au sein du cabinet McCarthy Tétrault depuis 2012. Avant d'être le président du BAPE, de 2007 à 2012, il a, entre autres, occupé un poste de conseiller juridique au ministère de l'Environnement du Québec ainsi que chez Hydro-Québec. Il a également réalisé un stage au Secrétariat de l'ozone du PNUE, à Nairobi, Kenya. Me Renaud a enseigné plus d'une dizaine d'années à titre de chargé de cours au programme de maîtrise en environnement à l'Université de Sherbrooke ainsi qu'au baccalauréat de l'Université du Québec à Montréal. Il détient une maîtrise en administration publique. Pierre Renaud a été élu conseiller municipal en 2013 et maire en 2017 et 2021 du Canton de Lochaber-Partie-Ouest.

**Jean-Philippe Meloche, professeur titulaire et directeur (UdeM)**



Jean-Philippe Meloche est professeur et directeur de l'École d'urbanisme et d'architecture de paysage de l'Université de Montréal. Il est également chercheur principal du thème Territoires au CIRANO. Il s'intéresse aux questions d'économie urbaine et de finances publiques locales. Il a publié plusieurs rapports de recherche et articles scientifiques sur les politiques publiques en matière de finances municipales, de transport urbain et de développement immobilier. Il a également travaillé avec plusieurs municipalités québécoises, groupes d'intérêt et ministères du gouvernement du Québec sur ces enjeux.

**Marc-André LeChasseur, professeur adjoint (McGill), avocat**



Membre du Barreau du Québec depuis 1995, Me Marc-André LeChasseur a publié six ouvrages portant sur le droit de l'urbanisme qui sont régulièrement cités par les tribunaux. Il a plaidé devant la Cour suprême du Canada et la Cour d'appel du Québec plusieurs causes de principe en droit municipal québécois et il figure parmi la liste des avocats canadiens les plus recommandés de L'EXPERT en droit public et parmi les *500 Best Lawyers in Canada* du magazine *Canadian Lawyer*. Me LeChasseur a été mandaté par la Communauté métropolitaine de Montréal afin de la conseiller relativement à l'adoption récente de 2 nouveaux règlements de contrôle intérimaire relatifs à la protection d'espaces naturels et afin de défendre ses intérêts devant la Cour supérieure lorsque ces règlements sont mis en cause.

**Louise-Hélène Lefebvre, directrice du Service des grands parcs**



Gestionnaire dans le milieu municipal depuis 30 ans, Louise-Hélène Lefebvre dirige le Service des grands parcs, du Mont-Royal et des sports à la Ville de Montréal depuis 2018. Détentrice d'une maîtrise en management municipal de l'École nationale d'administration publique (ENAP) et d'un diplôme d'études supérieures en gestion de HEC Montréal, Mme Lefebvre s'est démarquée par son engagement à enraciner la nature dans la ville. En phase avec la Stratégie Montréal 2030 de la Ville, Mme Lefebvre dirige les stratégies visant la protection des milieux naturels, l'augmentation de la canopée, l'agrandissement des grands parcs et le développement de nouveaux espaces naturels en milieu urbain. À ces actions pérennes s'ajoutent la réhabilitation des berges, la préservation des milieux humides et hydriques et l'aménagement des parcs riverains dans un souci d'affirmer le caractère insulaire de la métropole.

### **Malin Anagrius, directrice générale de la Soverdi**



Directrice générale de la Soverdi (Société de verdissement du Montréal métropolitain) et représentante de l'Alliance forêt urbaine. Titulaire d'une maîtrise en écologie urbaine de l'Université de Stockholm (2003), Mme Anagrius s'est rapidement intéressée à la nature en ville, comme en atteste sa thèse *Plant distribution patterns in an urban environment*. Depuis 2014, elle est à la tête de la Soverdi qui coordonne désormais la plantation de 200 000 arbres sur les domaines privé et institutionnel de Montréal d'ici 2030. Elle chapeaute aussi l'Alliance forêt urbaine, un regroupement de 50 organismes, qui compte plus de 1000 projets en santé, éducation et dans les entreprises, totalisant 100 000 arbres depuis 10 ans. De la restauration de la biodiversité à la lutte aux îlots de chaleurs, l'impact social est le moteur de son engagement. Elle est à l'origine d'une entente sans précédent avec la Ville de Montréal pour le verdissement des terrains privés et institutionnels et l'instigatrice du Comité des leaders de la forêt urbaine visant à mobiliser la communauté des affaires à verdir.